

6^e édition

JOURNEES NATIONALES D'ACTION contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre 2019

Le mode d'emploi

— Des manifestations
et actions de sensibilisation sur l'illettrisme
dans toutes les régions

Pour amplifier la prise de conscience
et faire connaître les solutions de proximité

— www.illettrisme-journees.fr

“ Agir ensemble
contre
l'illettrisme ”

www.anlci.gouv.fr

anlci

AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
GRUPPAMENT D'INTERES PUBLIC

Coordination des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI)

✘ **Virginie LAMONTAGNE**

Chargée de mission nationale

virginie.lamontagne@anlci.fr

04 37 37 18 61

✘ **Groupe projet Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme au sein de l'ANLCI**

Carole COULIBALY / Martin GRIFFAULT / Ophélie RAVEAUD

jnai@anlci.fr

✘ **Les correspondants de l'ANLCI dans votre région**

<http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/>

[Un-vaste-reseau/Equipe-regionale-de-l-ANLCI](#)

Site Internet des JNAI :

Accueil : www.illettrisme-journees.fr

Programme : www.illettrisme-journees.fr/programme

Éditions précédentes : www.illettrisme-journees.fr/histoire-des-jnai

Calendrier des réunions d'information sur les territoires :

www.illettrisme-journees.fr/reunions-dinformation-jnai-2019

Site Internet de l'ANLCI :

<http://www.anlci.gouv.fr/>

Sommaire

- ✗ Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme [p.3](#)
- ✗ 2019, valoriser les réussites des apprenants [p.5](#)
- ✗ Les outils à disposition [p.6](#)
- ✗ Conseils pour l'organisation d'un événement [p.7](#)
- ✗ La marche à suivre pour labelliser [p.8](#)
- ✗ Exemples de manifestations [p.9](#)
- ✗ Comment bien communiquer sur mon action [p.11](#)
- ✗ Médias : comment prendre part aux JNAI [p.12](#)
- ✗ Foire aux questions [p.13](#)



Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

Du 8 au 15 septembre 2019

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires en 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013.

Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, **des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.**

Cette **dynamique collective**, très mobilisatrice permet un **coup de projecteur annuel pour changer de regard sur l'illettrisme**, de **valoriser ceux qui agissent** sur le territoire pour accompagner les personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture, le calcul, la compétence numérique de base vers des actions adaptées qui répondent à leurs besoins : actions de remédiation ; actions à visée culturelle, sociale, citoyenne ; accès à la formation professionnelle...

Trois objectifs :

- nommer le problème pour mieux le combattre et susciter une prise de conscience sur **un phénomène invisible** ;
- valoriser les **actions** sur les **territoires**, diffuser les **témoignages** ;
- montrer aux personnes concernées qu'elles peuvent se tourner vers des **structures locales** pour trouver des solutions **adaptées**.

Chacun peut participer à cette dynamique !

Il suffit d'organiser un événement sur la période du 8 au 15 septembre 2019 et de demander la labellisation de celui-ci sur le site www.illettrisme-journees.fr

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

Quel que soit son champ d'activité, sa taille et ses ressources disponibles, votre structure peut s'engager dans cette dynamique !

Vous pouvez proposer :

- une opération ponctuelle ou pendant toute la durée des JNAI ;
- quelque chose de simple (journée portes ouvertes, réunion d'information, participation à un forum des associations) ou une manifestation de plus grande ampleur ;
- un événement en interne, pour les membres de votre structure, ou à destination du plus grand nombre ;
- des opérations co-portées ;
- une action en ligne...

Vous pouvez aussi aider une autre structure à concrétiser son projet (mise à disposition de lieu, de moyens, support de communication, etc.)

Les rencontres de mobilisation

Dès le mois de mars 2019, l'ANLCI, ses correspondants régionaux et les Centres de Ressources Illettrisme vous proposent des réunions d'information pour préparer les JNAI : **les rencontres de mobilisation**.

L'occasion de découvrir le mot d'ordre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2019, d'échanger sur les moyens de vous inscrire dans la mobilisation, de réaffirmer vos engagements voire de nouer des coopérations à l'occasion de ce coup de projecteur annuel. C'est aussi le moment de venir présenter votre champ d'action, vos initiatives et actions de terrain et de toujours mieux comprendre et connaître les périmètres d'intervention de ceux qui agissent à vos côtés pour faire vivre la mobilisation locale.

En 2019, rejoignez-nous ! Consultez dès à présent le calendrier des rencontres de mobilisation sur le site www.illettrisme-journees.fr et inscrivez-vous aux rencontres organisées près de chez vous.

2019

Valoriser les réussites des apprenants

Après avoir lancé en 2016 une campagne sur le thème « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme »



En 2017, une campagne consacrée aux visages de la lutte contre l'illettrisme : « Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme »

En 2018, une campagne : « Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls »



La campagne des JNAI 2019 se tourne vers la valorisation des réussites, la célébration, comme une célébration sportive, des « petites victoires » qui jalonnent le parcours de ceux qui s'engagent dans une démarche de formation de base. Des portraits d'apprenants, réalisés sous un angle positif, lumineux, sont accompagnés du mot d'ordre pour 2019 :

Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire.

Cette campagne est à retrouver sur les supports d'information dédiés aux Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme et les supports ANLCI.



Des outils mis à disposition par l'ANLCI



Le site Internet www.illettrisme-journees.fr pour tout savoir de la mobilisation dans votre région et partout en France.

Le kit de communication 2019, pour parler des JNAI en général et de votre événement en particulier, sur les réseaux sociaux.



Les supports de communication du N° vert Illettrisme info service, pour que ceux qui souhaitent agir ou se faire aider trouvent une solution adaptée au plus près de chez eux.

Le Pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme, pour que chacun prenne connaissance des 10 grands engagements de la société civile et s'associe à leur mise en œuvre.



Les vidéos de témoignages sur la chaîne YouTube de l'ANLCI pour montrer les témoignages des personnes concernées et de ceux qui les accompagnent.

Le catalogue des productions pour vous outiller et informer au mieux les participants à votre manifestation.



Et de nombreux outils, témoignages, supports à retrouver sur www.anlci.gov.fr et sur www.illettrisme-solutions.fr

Organiser un événement pour les JNAI : quelques conseils

Dates de la 6^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme :
du 8 au 15 septembre 2019



Anticipation

Un événement, même modeste, s'organise suffisamment tôt pour pouvoir parer à tous les imprévus logistiques (réservations de lieux, sélection de prestataires, information du public, etc.).

Concertation

L'anticipation vous a permis de définir votre projet de façon précise (dates, horaires, public, etc.), il s'agit à présent de mobiliser et coordonner les participants (intervenants, partenaires.)

N'hésitez pas à solliciter les correspondants régionaux, les représentants du Comité consultatif de l'ANLCI en régions et les Centres Ressources Illettrisme.



Labellisation

La nature de votre événement a été définie, vos partenaires ont été mobilisés, il est temps de demander le label « **Agir ensemble contre l'illettrisme** » auprès de l'ANLCI.

Soignez la description de votre événement pour donner une image fidèle de celui-ci sur le programme en ligne et donner envie au public d'y participer et aux médias d'en parler.



Demander le label

« Agir ensemble contre l'illettrisme »

Semaine du 8 septembre

Journées Nationales
D'ACTION contre
l'illettrisme

Ma structure participe à
la prévention et la lutte
contre l'illettrisme

1

Je veux m'inscrire dans
la dynamique des
Journées Nationales d'Action
contre l'illettrisme

2

J'imagine un événement
pendant la semaine du
8 au 15 septembre 2019

3

Je fais ma demande du
label "Agir ensemble
contre l'illettrisme" sur
www.illettrisme-journees.fr

4



Face à l'illettrisme
vous n'êtes pas seuls !

Quelques exemples de manifestations

Faciliter l'accès aux droits, à la santé, à la citoyenneté : l'exemple de la Banque de France

Du 8 au 15 septembre 2018, la Banque de France a mobilisé tout son réseau, sur le territoire métropolitain et ultramarin, pour la mise en place d'un module de prise en main de son outil « argent, compte, budget ».

Un seul message émanant du Siège et diffusé par toutes les antennes auprès des acteurs locaux pour 60 manifestations identiques ou presque, labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

Une vraie occasion pour la Banque de France de déployer son outil et de s'assurer qu'il soit utile aux personnes concernées.



Accompagner les familles ; remédier par l'action culturelle, sportive, de loisirs, etc. :

l'exemple de la bibliothèque départementale de La Réunion



Premières Pages est une action nationale de sensibilisation à la lecture dès le plus jeune âge, qui consiste à offrir aux familles un livre jeunesse à la naissance d'un enfant, ainsi que des moments d'animation dans différentes structures.

La bibliothèque départementale de La Réunion, a profité des JNAI pour organiser une journée de travail qui a réuni l'ensemble des professionnels des bibliothèques et des PMI (Protection maternelle et infantile) de l'île, qui participent à l'opération Premières Pages.

Parce qu'une réunion interne dont l'ordre du jour est la prévention et/ou la lutte contre l'illettrisme représente bien un moyen d' « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

[Plus d'exemples de manifestations dans le programme 2018 des JNAI.](#)

Quelques exemples de manifestations

Maîtriser la compétence de base numérique : l'exemple de l'association MLAP en Nouvelle-Aquitaine

L'association Maîtrise de la Langue et Aide Personnalisée d'Egletons (19) accueillait le tout public sur son atelier *Kiosque du Numérique* pour une sensibilisation sur la dématérialisation des documents, la responsabilité des personnes et le Règlement général sur la protection des données (RGPD).



L'occasion également, de présenter les ateliers ou structures du territoire qui proposent des formations aux compétences de base numériques.

Une initiative qui permet à la MLAP de faire connaître son activité et d'informer sur les solutions de proximité.

Accompagner vers et conforter dans l'emploi : l'exemple de la Direction régionale de Pôle emploi Normandie

Depuis 2 ans, la Direction régionale de Pôle emploi Normandie incite les agences de son territoire à lutter contre l'illettrisme. Pour cela, elle organise dans le cadre des JNAI, le challenge « Une agence, une action » qui récompense 3 agences pour leur investissement.



Les agences sont libres d'imaginer la manifestation qu'elles souhaitent. Il peut alors s'agir d'une sensibilisation des conseillers ou des demandeurs d'emploi, d'ateliers numériques ou d'écriture, de ciné-débat, de marché de l'emploi... Elles peuvent s'associer avec les acteurs locaux comme les organismes de formation, les entreprises, les associations, etc., et peuvent accueillir les participants dans leurs agences ou hors les murs. Tout est permis !

Un bel exemple du tremplin que peuvent constituer les JNAI vers une action pérenne.

[Plus d'exemples de manifestations dans le programme 2018 des JNAI.](#)

Je suis porteur d'une manifestation : comment bien communiquer sur mon action ?



Communication

Dès l'attribution du label, vous pouvez communiquer sur votre participation au mouvement des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme auprès de votre réseau en présentant l'ampleur du mouvement et ses enjeux.

Assurez-vous que les éléments d'information que vous proposez sur votre manifestation répondent bien aux questions clés journalistiques : qui porte l'événement ? A qui s'adresse-t-il ? Dans quel but ? A quelle date et où aura-t-il lieu ? Vous pourrez pour cela vous appuyer sur la fiche de présentation de l'événement qui sera publiée sur le site illettrisme-journees.fr

Communiquez ces informations en amont auprès des médias locaux (presse quotidienne et hebdomadaire régionales, radios locales, etc.) : le 8 septembre étant la Journée internationale pour l'alphabétisation organisée par l'UNESCO et, en écho depuis 6 ans, la date des JNAI, les médias s'intéressent pendant cette période à la problématique de l'illettrisme en France et aux moyens d'agir. Pour réaliser leurs sujets, ils peuvent se diriger vers vos structures pour proposer un reportage, écouter les personnes concernées, etc.

Cette dimension est d'autant plus importante en 2019 que la thématique est entièrement tournée vers les apprenants, les parcours de réussite et donc les témoignages directs des personnes concernées, des formateurs et autres acteurs qui les accompagnent, de leur entourage, etc.



Du côté des réseaux sociaux : le fil Twitter ANLCI et tout particulièrement la page Facebook *Agir ensemble contre l'illettrisme* constituent des espaces de valorisation de vos événements. Pensez aussi à utiliser le hashtag **#JNAI2019** dans vos publications sur les réseaux sociaux.

Médias : comment prendre part aux JNAI ?

Chaque année, les JNAI ont pour but de :

- faire parler de l'illettrisme pour **changer le regard** sur ceux qui sont confrontés à cette situation ;
- montrer ce qui marche, **rendre visibles les actions** de prévention et de lutte contre l'illettrisme **sur tous les territoires** ;
- **donner la parole**, diffuser les témoignages de ceux qui veulent dire qu'il est possible de sortir de cette situation, pour en inspirer d'autres.
- **mobiliser ceux qui peuvent agir et qui proposent des solutions** adaptées aux besoins des personnes, dans tous les domaines.

En tant que médias, vous avez un rôle essentiel à jouer dans la sensibilisation et la prise de conscience collective et individuelle.

Avant et pendant la semaine des JNAI, vous pouvez **communiquer autour des événements labellisés par l'ANLCI** (annonces en amont, couverture de l'événement...)

Au titre de votre média, vous pouvez **proposer des dossiers thématiques** sur les dispositifs d'orientation, de formation, sur les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, les services publics concernés. Vous pouvez traiter de **l'illettrisme en général** (ampleur du phénomène, spécificités, personnes concernées), **faire connaître les solutions** qui existent ou encore **réaliser des reportages ou des portraits** d'apprenants ou d'accompagnants et diffuser largement le numéro *llettrisme info service*.

0800 11 10 35

Service & appel
gratuits

En effet, depuis 5 ans, ce numéro gratuit enregistre un pic d'appel significatif pendant les JNAI. En entendant les voix de ceux qui témoignent, les personnes confrontées à l'illettrisme trouvent plus facilement le courage d'appeler ce numéro vert et de prendre contact avec les acteurs locaux.

Toutes ces participations peuvent faire l'objet d'une [demande de labellisation](#) et intégrer la programmation des JNAI 2019.

Contact presse à l'ANLCI : Virginie LAMONTAGNE / 04 37 37 18 61

Foire aux questions

Au fil des ans, les porteurs de manifestations labellisées sont de plus en plus nombreux. Pour chacun, des questions récurrentes se posent auxquelles nous vous proposons ici des réponses :



Ma manifestation doit-elle obligatoirement se dérouler entre le 8 et le 15 septembre ?

Il est important de profiter de l'engouement médiatique généré par la logique de programmation nationale sur une période concentrée dans l'année.

Toutefois, si vous avez prévu une manifestation à un autre moment de l'année, nous vous invitons à profiter des JNAI pour proposer une action de communication (conférence de presse, appel à projets ou à contribution, restitution de travaux...) qui annonce ou fait le bilan de cet événement.



En plus du kit de communication papier fourni par l'ANLCI, est-il possible d'avoir accès à des vidéos à projeter lors des événements pour sensibiliser davantage de monde ?

L'ANLCI met à votre disposition toute l'année ses vidéos de témoignages de professionnels et de bénéficiaires. Elles sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'ANLCI, sont libres de droits, et les Centres de Ressources Illettrisme ont la possibilité de diffuser gratuitement le film *Illettré* de Jean-Pierre Améris, par exemple.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour organiser un ciné-débat dans votre région.



Comment puis-je obtenir plus de supports (affiches, marques pages, plaquettes...) que ceux envoyés par l'ANLCI ?

Il vous suffit pour cela d'en faire la demande, par mail, à Carole Coulibaly (carole.coulibaly@anlci.fr) en lui indiquant les ressources dont vous avez besoin, en quelle quantité et votre adresse. Ces supports sont gratuits, seuls les éventuels frais d'envoi peuvent vous être facturés.

Le catalogue des productions de l'ANLCI est disponible dans la médiathèque du site www.anlci.gouv.fr.

Foire aux questions



Puis-je obtenir des supports personnalisables pour faire la promotion de mon événement labellisé ?

Plusieurs supports mis à disposition sont personnalisables :

- **par vos soins**, comme les affiches et flyers génériques à retrouver dans l'espace sécurisé du site www.illettrisme-journees.fr. En cas de difficultés, prévenez l'équipe JNAI (jnai@anlci.fr) qui se fera un plaisir de vous aider.
- **par l'équipe JNAI**, tel que le label « Agir ensemble contre l'illettrisme », ainsi que la [campagne 2017](#) et la [campagne 2019](#) de l'ANLCI. Il vous suffit d'en faire la demande par courriel, à réception de votre notification de labellisation.

L'ANLCI vous fournit ces supports personnalisés au format numérique. Toute impression de ces supports sera à votre charge.



Comment faire pour inscrire plusieurs événements à différentes dates ou différents horaires, dans le formulaire de demande de labellisation ?

Le système de requêtes dans le programme en ligne permet à la fois la géolocalisation d'un événement mais également une recherche par date. Il est donc très important de remplir autant de fois le formulaire qu'il y a de dates, de lieux et de déclinaisons différentes de votre manifestation. Celles-ci peuvent conserver le même titre mais prenez garde à les numéroter (Manifestation I ; Manifestation II...) afin de ne pas perdre les internautes.



Comment faire pour qu'un représentant de l'ANLCI assiste à mon événement ?

Durant la période des JNAI, les équipes nationale et régionale de l'ANLCI se mobilisent pour participer à autant de manifestations que possible et pour apporter leur soutien aux structures porteuses d'événements labellisés.

N'hésitez pas à solliciter la présence d'un représentant de l'ANLCI en adressant un mail à jnai@anlci.fr. En fonction de nos disponibilités, nous serons ravis de venir vous rencontrer.



La 6ème édition

*des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme
se tiendra du 8 au 15 septembre 2019*

Déposez vos demandes de labellisation sur
www.illettrisme-journees.fr